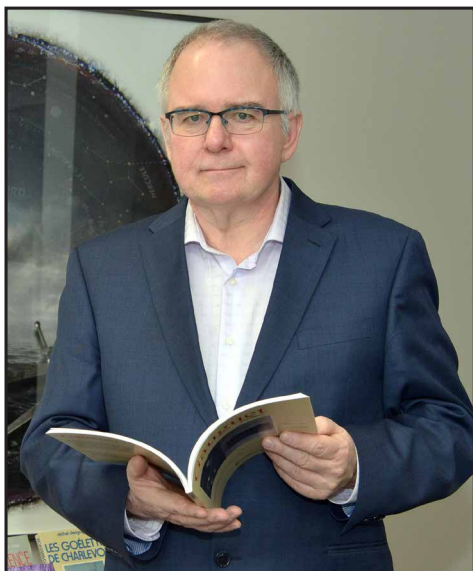


# LE MENAUD

*C'est là... dans la montagne... qu'ils se forgeaient des âmes guerrières.  
Menaud maître-draveur. Édition de 1937*

## LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX A 35 ANS!



*Serge Gauthier*

Il fallait beaucoup d'idéalisme pour quelques téméraires, le 27 juin 1984, lors de la fondation de notre Société d'histoire de Charlevoix. Depuis, l'organisme a bien grandi. Il a favorisé bien des réalisations fructueuses. Il s'est impliqué dans le débat public. Il a dépassé les frontières de Charlevoix. Et largement! Il y a de quoi être fier et nous continuons le travail entrepris avec patience. Avec pertinence. La Société d'histoire de Charlevoix maintient le cap. Son apport est encore et toujours nécessaire. Nous ne bougerons pas. Nous sommes encore là. Merci à tous ceux et celles qui continuent de nous appuyer moralement et financièrement. C'est grâce à vous si la Société d'histoire de Charlevoix existe. Et qu'elle va encore exister dans l'avenir. Tant pis pour les gouvernements qui ne nous aident pas beaucoup, tant pis pour les municipalités encore si peu portées à protéger notre patrimoine. Merci à notre Conseil d'administration actuel si fidèle à la tâche, si engagé. Merci à tous et à toutes et l'avenir du passé de Charlevoix reste encore entre nos mains. Bon 35<sup>e</sup> à la Société d'histoire de Charlevoix et à ses membres et amis!

Serge Gauthier, Ph.D.

Président de la Société d'histoire de Charlevoix depuis le 27 juin 1984

## L'ÉTÉ 2019 À LA FORGE RIVERIN

La réouverture de l'Espace Mémoire Riverin se fera le 27 juin. On y retrouvera une présentation en hommage aux forgerons Riverin avec quelques nouveautés à annoncer plus tard.

Au premier étage de la Forge on pourra donc découvrir la belle exposition *Mes étés aux Croûtes* de Godelieve De Koninck et aussi l'exposition *Présence autochtone dans Charlevoix* qui se poursuit pour une autre saison.

La Forge Riverin sera particulièrement animée lors des activités de l'été sur la rue Saint-Étienne alors que celle-ci sera piétonnière durant deux samedis de l'été :

- Pour le *Grand Bazar* du 13 juillet : Vente spéciale des livres et revues de la Société d'histoire de Charlevoix sur la rue.
- Pour la *Fiesta Desjardins* du 27 juillet : avec la visite paroissiale de l'Abbé Marcellin-Pierre Hudon, un personnage costumé qui animera le centre-ville de La Malbaie cet été.

Des activités à ne pas manquer!

Les Visites guidées de l'Abbé Marcellin-Pierre Hudon (personnage costumé), ancien curé de La Malbaie qui revient pour faire découvrir l'histoire du centre-ville de La Malbaie débiteront donc le 27 juillet avec la Fiesta Desjardins. Il y

aura alors une Grande visite paroissiale de l'abbé Hudon à ne pas manquer. Ces visites se poursuivront en août et septembre à partir de la forge à chaque lundi, mercredi et vendredi à compter de 14h00. Une visite à pied de moins d'une heure absolument passionnante et en bonne compagnie! Chaussures de marche nécessaires. 5\$ pour les adultes. Gratuit pour les moins de 17 ans. Une excursion à faire absolument!

Donc un été chargé attend les responsables de la Forge Riverin! Notre étudiante Véronique Maltais sera notamment sur place pour accueillir les visiteurs et visiteuses. Au plaisir de vous y rencontrer!

Heures d'ouverture de la Forge : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 à compter du 27 juin. Ouverture les samedis 13 et 27 juillet.

## LANCEMENT DE L'EXPOSITION ET DU LIVRE « MES ÉTÉS AUX CROÛTES » DE GODELIEVE DE KONINCK

L'Espace culturel de la Forge Riverin (au 1<sup>er</sup> étage) présentera donc l'exposition des tableaux de Godelieve de Koninck intitulée « Mes étés aux Croûtes » durant toute la saison estivale et même cet automne. Madame De Koninck est aussi l'auteure du livre aussi intitulé Mes étés aux Croûtes lancé aux Éditions Charlevoix. Ce livre et cette exposition seront présentés en primeur lors d'un vernissage et d'un lancement à la Forge Riverin. Tous et toutes sont invités et cet événement se tient donc :

**JOUR :** Samedi, 29 juin 2019

**HEURE :** 14h00

**LIEU:** À la forge Riverin (218, rue Saint-Étienne, La Malbaie)

## HOMMAGE AU TRÈS HONORABLE MARTIAL ASSELIN (1924-2013)

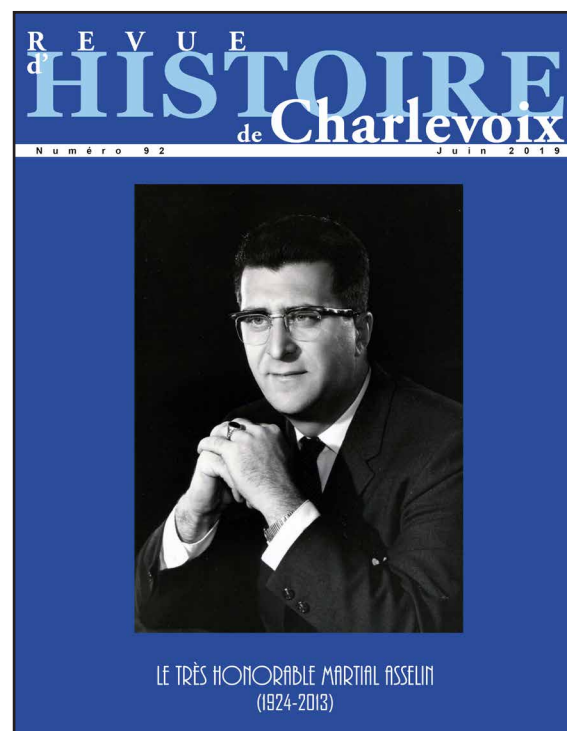
À la demande de la Société d'histoire de Charlevoix, le Très Honorable Martial Asselin aura finalement une nomination à son honneur plus de six ans après sa mort.

En effet, la salle du Conseil municipal de La Malbaie portera désormais le nom de Salle Martial-Asselin. C'est un honneur mérité pour celui qui fut le premier maire de la Ville de La Malbaie en 1958.

Une cérémonie spéciale s'est tenue le lundi 24 juin présidée par le Lieutenant-gouverneur du Québec Monsieur J. Michel Doyon à la Bibliothèque Laure-Conan de La Malbaie afin d'inaugurer le tout.

À cette occasion le numéro 92 de la *Revue d'histoire de Charlevoix* consacré à Martial Asselin a été lancé, de même qu'une exposition photographique en son honneur à partir du Fonds Martial-Asselin déposé à la Société d'histoire de Charlevoix. Cette exposition sera présentée jusqu'au 15 septembre 2019 à la Bibliothèque de La Malbaie.

Une Revue et une exposition à ne pas manquer en l'honneur d'un grand malbéen et d'un grand charlevoisien!



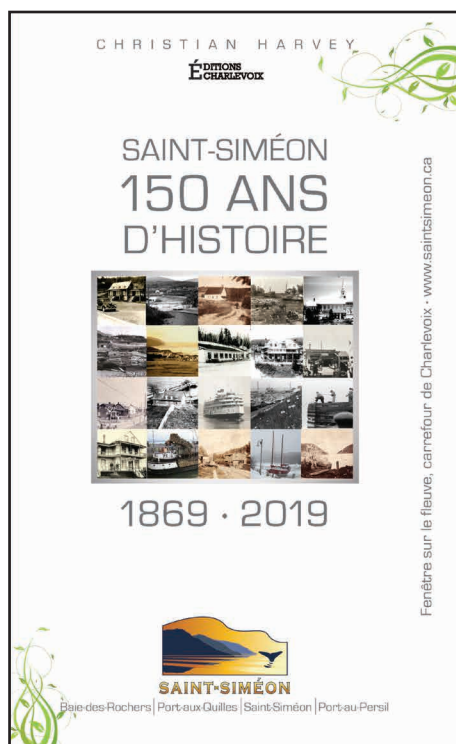
## ÉDITIONS CHARLEVOIX

Il nous fait plaisir de signaler les quatre dernières parutions publiées par les Éditions Charlevoix :

- Le roman *Sensation Coiffure* de l'auteur Manuel Guérette.
- Le recueil de poésies *Mistral en hiver* de Pascal Huot.
- *Mes étés aux Croûtes* (recueil de souvenirs) par Godelieve De Koninck. (Disponible après le 29 juin)
- *Saint-Siméon. 150 ans d'histoire (1869-2019)* par Christian Harvey. (Disponible après le 30 juin)

On peut se procurer ces livres à la Forge Riverin de La Malbaie et à la Librairie Baie-Saint-Paul du Centre commercial Le Village.

Ou aussi par internet au : [WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM](http://WWW.SHISTOIRECHARLEVOIX.COM)



## RÉFLEXION

**LAURE GAUDREULT : UNE ÉDUCATRICE DE TERRAIN\***

(Texte paru dans le journal *Le Devoir* du samedi 15 et du dimanche 16 juin 2019)

Par Serge Gauthier, Ph.D.

Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

À l'heure où se discute le projet de créer des maternelles pour les enfants de quatre ans, qu'en penserait Laure Gaudreault, syndicaliste charlevoisienne, qui a commencé à aller en classe vers l'âge de treize ans parce qu'il n'y avait pas d'école dans son rang natal situé à La Malbaie dans Charlevoix où elle voit le jour le 25 octobre 1889? Elle en serait sans doute fort surprise.

En fait, celle qui a fondé en 1936 à La Malbaie, l'Association catholique des institutrices rurales et ainsi favorisé la syndicalisation des enseignantes et des enseignants du Québec<sup>1</sup> a dû compter sur la formation acquise auprès de sa mère pour apprendre à lire, à écrire et à compter. Pourtant, à son arrivée au Couvent des Sœurs de la Charité à La Malbaie en 1902, elle est immédiatement reconnue comme une élève très avancée dans sa scolarisation. En 1904, elle étudie déjà à l'École Normale de Québec, en vue de devenir enseignante. Dès 1906, alors qu'elle n'a que 16 ans, elle enseigne à l'École numéro 1 des Éboulements dans Charlevoix, après avoir reçu son Brevet d'enseignement. Donc, à l'époque de Laure Gaudreault, les maternelles n'étaient pas à l'ordre du jour. Pourtant, en beaucoup de points, la pensée éducative de Laure Gaudreault donnant la priorité à un enseignement de qualité pourrait encore rejoindre plusieurs préoccupations actuelles en éducation.

**La priorité de l'éducation**

Si de nos jours, le Gouvernement du Québec peut facilement retenir l'éducation comme une priorité majeure, cela n'était pas aussi facile au temps de Laure Gaudreault. Née dans une famille où l'éducation est bien vue et avec une mère très scolarisée pour son époque, Laure Gaudreault ne naît pourtant pas dans une société où l'éducation est une valeur importante. Vivant dans un monde où l'agriculture prime, les contemporains de Laure Gaudreault ne retiennent pas la formation des enfants comme un atout important, préférant garder tous les membres de la famille et surtout les jeunes au service de la culture de la terre.

Mais, dans la famille de Laure Gaudreault, pourtant privée d'une école à proximité de son lieu de résidence et bien que son père soit aussi un agriculteur, la valeur de l'éducation est presque sacrée. Peut-être que le fait d'avoir été incapable d'aller à l'école en bas âge fait-il émerger chez Laure Gaudreault cette conscience de la nécessité de l'accès à l'enseignement? Mais retenons, que parcours initial de Laure Gaudreault est un peu hors-norme dans le Charlevoix plutôt traditionaliste de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et Laure Gaudreault n'est donc pas un personnage passéiste. Elle dira même « Ce n'était pas le bon vieux temps, on s'est arraché le cœur à le changer ». Laure Gaudreault, femme célibataire et éduquée, se démarque donc de son époque et de sa société immédiate par sa volonté d'accorder une priorité à l'éducation des jeunes.

**Les conditions matérielles de l'enseignement ou la misère imméritée**

Alors que l'actuel Gouvernement du Québec souhaite améliorer les écoles et ainsi donner un milieu de vie agréable aux élèves et aux enseignants, à l'époque de Laure Gaudreault l'on était bien loin de cela. Ainsi, celle qui avait choisi d'enseigner, se rebelle bientôt contre cette tâche qu'elle juge ingrate. De fait, après un peu moins de quinze ans d'enseignement dans des écoles de rang, Laure Gaudreault devient en 1929 une des premières femmes à occuper une fonction de journaliste au Québec au Progrès du Saguenay à Chicoutimi. Elle tient alors une sorte de « courrier du cœur » où elle reçoit des lettres de femmes lui confiant leurs difficultés et qu'elle signe du titre de Cousine Laure. Bien mal lui en prit, puisqu'un bon nombre des lettres qu'elle reçoit proviennent d'institutrices rurales malheureuses. Et, Laure Gaudreault connaît bien leurs récriminations car elles sont la cause de son propre retrait de l'enseignement : salaires peu élevés (100\$ par année), renvoi de l'insti-

1. Reconnue le 8 mars 2019 comme personnage historique du Québec.

tutrice à chaque année, impossibilité de se marier et de continuer à enseigner, conditions de vie misérable dans les écoles de rang, isolement face au harcèlement des membres peu instruits de commissions scolaires qui sont alors paroissiales. À cause de cela et contre toute attente, Laure Gaudreault qui aurait pu se contenter d'un poste avantageux de journaliste, revient à l'enseignement en 1931 et le désir de changer les choses a germé en elle.

Ici, il est important de pas négliger que Laure Gaudreault possédait déjà une réflexion sociale avancée lorsqu'elle décide d'intervenir et de changer les choses dans le monde de l'éducation et du syndicalisme enseignant. Elle connaît bien notamment l'Encyclique *Rerum Novarum* (Quelque chose de nouveau) parue en 1891 sous l'égide du Pape Léon XIII. Un ami de sa famille, Mgr Eugène Lapointe (1860-1947) -aussi originaire du même rang que Laure Gaudreault- fut le pionnier du syndicalisme catholique au Québec et, dès lors, celle-ci a bien saisi la nécessité d'agir dans le « monde social ». Pour tout dire, en 1966, alors qu'elle termine sa vie active, elle cite encore des extraits de l'Encyclique *Rerum Novarum* qui reste au cœur de son engagement. Elle en retient notamment la notion de misère imméritée pour définir la situation des institutrices rurales.

Son engagement est bientôt total. En 1937, elle devient une syndicaliste rémunérée à temps plein (\$450 par année) lors de la création de la Fédération catholique des institutrices rurales du Québec. Elle prend alors conscience de toute l'ampleur de sa tâche et se répète souvent à elle-même et dans ses discours publics : « Ce n'est pas parce que personne ne parle que la justice règne ».

### **Un syndicalisme de combat en faveur de l'amélioration des conditions matérielles de l'enseignement**

Au moment où le Gouvernement québécois actuel questionne jusqu'à l'existence même des commissions scolaires, Laure Gaudreault devait négocier avec des commissions scolaires paroissiales souvent dirigées par des personnes de la localité sans formation. Elle a ainsi parcouru le Québec en auto, sur de bien mauvais chemins, afin d'assurer la syndicalisation des institutrices rurales. Elle connaît rapidement du succès et elle gagne ses causes. Le gouvernement du Premier ministre québécois Adélard Godbout accorde même le droit d'arbitrage et la reconnaissance syndicale aux institutrices rurales en 1944. Toutefois, Laure Gaudreault rencontre sur son chemin le Premier Ministre Maurice Duplessis qui, sensible aux désirs des milieux ruraux peu enclins à favoriser l'éducation, retire le droit à l'arbitrage aux institutrices rurales en 1946. Car ces femmes que représentent Laure Gaudreault n'ont que peu de grâce aux yeux de Duplessis qui les qualifie de « vieilles filles ». Plus que jamais, Laure Gaudreault mène un syndicalisme de combat. Elle se qualifie alors d'excessive dans sa tâche et non de modérée.

Sans surprise, Laure Gaudreault voue une haine féroce à Maurice Duplessis et, suite à une négociation encore une fois improductive, elle dira de manière presque vindicative : « si Duplessis frappe un poing sur le bureau, j'en frappe deux ». Il faudra ainsi attendre le gouvernement dirigé par Paul Sauvé en 1959 pour que les enseignantes retrouvent leur droit à l'arbitrage et que leur salaire fasse un bond de 600\$ à 1500\$ soit une augmentation du triple. Une négociation presque miraculeuse qui couronne d'un réel succès les années difficiles vécues par Laure Gaudreault.

Faut-il penser qu'à la veille de la décennie 1960, la venue plus grande d'hommes (autres que des religieux) dans le milieu de l'enseignement a aussi favorisé ce succès notable? Laure Gaudreault a vu clairement que la tâche d'enseigner fut d'abord comblée surtout par des femmes et que cela a rendu cette fonction sans doute moins valorisée. Elle se moquera d'ailleurs de son curé de paroisse à Clermont, l'abbé Félix-Antoine Savard (1896-1982) auteur de *Menaud Maître-draveur*, qui la qualifie de « communiste » puisqu'elle n'accepte pas, selon lui, le sacrifice nécessaire des institutrices qui leur accordera « une étoile dans le ciel après leur mort! ». Laure Gaudreault veut plutôt du changement, des conditions meilleures dans cette vie pour les institutrices et le plus tôt possible. Féministe, elle le sera en lien avec sa classe sociale et dans la modestie, raillant quelque peu les suffragettes qui vont, selon elle, « promener leurs toilettes à Québec ». Naturellement en accord avec le droit de vote des femmes, l'engagement féministe de Laure Gaudreault se vivra plutôt au quotidien dans la revendication concrète de conditions matérielles afin d'améliorer la vie et le sort de femmes enseignantes d'une condition plutôt humble.

## Toujours à l'avant-garde

L'apport de Laure Gaudreault dans la valorisation de l'éducation au Québec est inestimable. Avec la Révolution tranquille, elle a vu venir avec satisfaction la création du Ministère de l'Éducation et l'accès plus facile à l'éducation pour les jeunes du Québec. Pionnière du syndicalisme québécois, elle a pu paraître plus conservatrice ou même réactionnaire avec le temps, s'opposant notamment à l'usage de la grève dans le monde scolaire. C'était sans doute un effet du temps et peut-être la crainte des changements rapides qui se produisaient alors. À la fin de sa vie, elle craignait même d'avoir été à l'origine d'un mouvement syndical devenu trop imposant.

En fait, Laure Gaudreault a toujours conservé une vision exigeante de la tâche de l'enseignante. Sa vision, avec le temps, la portait plus encore vers un « ordre enseignant » que vers le syndicalisme que nous connaissons actuellement. Ici, ses impressions personnelles rejoignent un peu celles qui furent portées jusqu'il n'y a pas si longtemps par la Coalition-Avenir-Québec. Laure Gaudreault connaît une retraite active en fondant l'Association des retraités et retraitées de l'enseignement du Québec (AREQ) visant à protéger les droits de ces personnes souvent démunies à la fin de leur carrière. Elle est morte à Clermont le 19 janvier 1975.

L'engagement de Laure Gaudreault est celui d'une éducatrice de terrain et les mots suivants définiraient bien cette grande dame : entêtée, pragmatique, engagée, fervente, concrète. Au fond, elle restera au service des plus humbles et ne négociera jamais à la baisse les conditions matérielles requises afin d'assurer une éducation de qualité et la reconnaissance du droit à l'éducation. Des valeurs que l'on retient désormais au niveau de l'état québécois prouvant ainsi que les idées en son temps avant-gardistes de Laure Gaudreault sont encore bien celles qui nous animent aujourd'hui.

\*Texte produit pour le Colloque international en éducation (CRIFPE) tenu à Montréal les 25 et 26 avril 2019.

---

### Opinions

#### **Le projet touristique à La Malbaie**

#### **Où est la culture? Où est l'histoire?**

Par Serge Gauthier, Ph.D.

En demeurant au-dessus des prises de position à savoir si l'on appuie ou pas le projet touristique de la Ville de La Malbaie prévu à Pointe-au-Pic, il est possible d'avoir d'autres arguments que l'ignorance pour en parler. Pour ce faire, il faut des personnes solides autour de la table et il s'en trouve à La Malbaie sans doute comme ailleurs.

Disons-le le débat a été consternant à ce jour. Voir des auteurs carnassiers comme des bêtes fauves écrire des stupidités à outrance sur FACEBOOK n'a certainement pas aidé à le relever. Bien sûr quand un ou des ignorants comparent l'architecture de La Malbaie à des « cabanes à chien » savent-ils qu'ils dénigrent un héritage patrimonial qui a fait l'admiration des touristes et estivants du monde entier venus à La Malbaie depuis deux siècles? N'ont-ils pas de culture ou au moins du savoir-vivre? Non. Ce sont des personnes qu'on ne saurait respecter et qui ne méritent sûrement pas de s'imposer dans notre milieu.

Outre cela, il est bien qu'il n'y ait eu aucun référendum sur cette question. Clairement la population aurait rejeté un projet qu'elle ne comprenait pas. Et qui coûtait des sous. Beaucoup de sous. Dans une municipalité où l'argent se fait rare, où l'économie est plus que fragile.

Bien sûr, il est bien de former un comité pour chercher à relancer ce projet touristique. Mais de qui se compose-t-il? De bonnes personnes sans aucun doute, mais d'aucun expert en architecture, en urbanisme, en patrimoine. Alors où seront les solutions réelles? Qui pourra guider de ses connaissances ce comité et comme c'est dommage.

Nous ne pouvons qu'insister sur la nécessité notamment de tenir compte de l'histoire patrimoniale du secteur avant d'ériger un quelconque bâtiment sur ce site. Il ne faut pas négliger que ce site comporte des traces archéologiques autochtones, une

importance géologique, un quai un peu à l'abandon mais témoignant de l'histoire économique et villégiatrice de La Malbaie, l'un des plus beaux points de vue sur le fleuve dans Charlevoix. Et de tout cela, on n'en parle pas. Comment est-ce possible?

Clairement, il faut à tout prix éviter que La Malbaie ne se retrouve avec un autre bâtiment sans attrait ne reflétant pas sa culture, son histoire. Trop de ces bâtiments peuplent déjà notre Boulevard de Comporté et il faut mettre un terme à cela. Alors pourquoi l'histoire et le patrimoine de Pointe-au-Pic et de La Malbaie ne font-ils pas partie des discussions? Pourquoi le comité formé ne s'inspirerait-il pas de cela pour repenser le tout? Il est encore temps de redresser les choses avant de commettre d'autres bourdes qui seraient encore une fois irréparables.

---

### **Étonnantes nominations à Baie-Saint-Paul**

Par Serge Gauthier, Ph.D.

Que sait-on de Luc et Marie-Claude, des prénoms associés à l'Aréna de Baie-Saint-Paul? Ce sont des patineurs de la région ayant participé aux Olympiques en 1998 à Nagano au Japon. Connaît-on seulement leurs noms de famille?

Mais à Baie-Saint-Paul rien n'est étonnant en ce domaine, puisqu'on y retrouve une Bibliothèque qui porte le nom d'un artiste (René-Richard) et un centre artistique qui porte le nom d'un écrivain (Paul-Médéric).

On a aussi une Maison René-Richard et un Moulin César, deux belles appellations relatives à des bâtiments historiques reconnus comme biens culturels, mais laissés à l'abandon. Bravo pour une ville artistique si reconnue!

Il semble qu'on aurait maintenant un pavillon Jacques-Saint-Gelais-Tremblay, en l'honneur d'un ancien directeur du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul. Ce monsieur a sans doute du mérite pour ceux et celles qui le connaissent mais pourquoi cette urgence à lui dédier un bâtiment de son vivant? Je ne comprends pas.

La Commission de toponymie du Québec recommande qu'on attende un an après la mort d'une personne avant d'envisager une commémoration en son honneur. Je me souviens qu'on avait attendu un an après sa mort avant de nommer un site en l'honneur de l'écrivaine Gabrielle-Roy (Mont Gabrielle-Roy); à La Malbaie il a fallu presque sept ans après son décès avant qu'on honore le Très Honorable Martial Asselin, un ancien homme politique qui a été Lieutenant-gouverneur du Québec.

Plus encore, à Baie-Saint-Paul, il a fallu attendre 18 ans après sa mort pour que le nom de Françoise Labbé, fondatrice du Centre d'exposition de l'endroit, soit finalement associé au fronton du bâtiment qui existe en fait surtout grâce à son action personnelle. Parfois aussi on attend trop à Baie-Saint-Paul.

Je pense que le choix d'attendre est généralement perçu comme respectueux. On aurait dû en tenir compte... Il est vrai que diverses arénas du Québec portent le nom de sportifs toujours bien vivants. Mais on se souvient trop bien de l'Aréna Marcel-Aubut qu'il a fallu changer de nom parce que ce personnage est soudainement devenu trop controversé. Aussi le cas plus récent de la Salle François-Bernier au Domaine Forget de Saint-Irénée. Comme quoi il vaut mieux réfléchir avant d'honorer trop vite un vivant... et ce même à Baie-Saint-Paul...

**Le Bulletin Menaud est rédigé par Serge Gauthier et monté par Christian Harvey.**

Pour nous joindre : 218, rue Saint-Étienne, La Malbaie, G5A 1T2, Téléphone : (418) 665-8159.

Courriel : [info@shistoirecharlevoix.com](mailto:info@shistoirecharlevoix.com)

Web : [www.shistoirecharlevoix.com](http://www.shistoirecharlevoix.com)

où vous pouvez commander nos publications en ligne.

Nous sommes aussi sur FACEBOOK et sur TWITTER.